



**Conseil Municipal
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du mercredi 10 avril 2024 à 18h
Salle Georges Brassens**

Conseillers Municipaux en
exercice : **29**

Conseillers Municipaux pré-
sents ou représentés : **28**

Date de la convocation :
4 avril 2024

Délibération n° DCM24-04-10P25

**Administration générale - Office culturel du
Clermontais - Cinéma Alain Resnais - Convention
d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2024**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

M. Jean-Marie Sabatier, Mme Isabelle Le Goff, M. Georges Elnecape, Mme Michelle Guibal, M. Jean François Faustin, Mme Elisabeth Blanquet, et Mme Véronique Delorme, *Adjoints,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, Mme Marie Passieux, Mme Claude Blaho-Poncé, M. Franck Rugani, Mme Claudine Soulairac et M. Michel Vullierme, *Conseillers municipaux,*

Absents :

M. Jean-Luc Barral, M. Patrick Javourey, Mme Rosemay Crémieux, M. Stéphane Garcia, Mme Paquita Médiani, M. Salvador Ruiz et M. Laurent Dô

Procurations :

M. Jean-Luc Barral à Mme Véronique Delorme

M. Patrick Javourey à Mme Claude Blaho-Poncé

Mme Rosemay Crémieux à Mme Corinne Gonzalez

M. Stéphane Garcia à Mme Hélène Cinési

Mme Paquita Médiani à Mme Marie Passieux

M. Laurent Dô à Mme Claudine Soulairac

Rapporteur : Mme Véronique Delorme

Depuis 1982, la commune de Clermont l'Hérault et l'Office Culturel du Clermontais développent un partenariat étroit pour proposer une offre culturelle de qualité sur le territoire de la Commune.

Centré sur l'activité du cinéma Alain Resnais, l'Office Culturel du Clermontais bénéficie du soutien continu de la Commune dans le cadre d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens.

Dans ce contexte, considérant l'intérêt général qui s'attache aux activités conduites par l'association et au regard du bilan de l'année 2023, il est proposé de conclure une nouvelle convention portant sur l'exercice 2024 dans les termes prévus par la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques.

Cette convention, dont projet ci-joint, prévoit l'attribution d'une subvention de 50 000 €.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de décider l'attribution d'une subvention directe de 50 000 € à l'Office Culturel du Clermontais au titre des activités du cinéma Alain Resnais pour l'exercice 2024,
- d'approuver la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre l'Office Culturel du Clermontais et la Commune pour l'exercice 2024, dont projet ci-joint,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte ou pièce relatif à cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées,

(avec 27 voix POUR et 1 ABSTENTION [M. P. Javourey représenté par Mme C. Blaho-Poncé]),

DECIDE d'attribuer une subvention directe de 50 000 € à l'Office Culturel du Clermontais au titre des activités du cinéma Alain Resnais pour l'exercice 2024,

APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre l'Office Culturel du Clermontais et la Commune pour l'exercice 2024, dont projet ci-joint,

AUTORISE M. le Maire à signer tout acte ou pièce relatif à cette délibération.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE